

Procès-verbal de la réunion n° 1 du Conseil d'Administration du 17 juin 2013

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), J. Ringlet (*Vice-président*), P. Flament, A. Geurten, A. Kaison, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : D. Doyen (*raison médicale*).

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 6 juin 2013

Les membres du CDA ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion et l'approuvent à l'unanimité.

Suite à la remarque formulée par Jacques Ringlet - état des panneaux de basket sis dans l'entrepôt de Assesse, José NIVARLET et Lucien LOPEZ feront l'inventaire des réparations à effectuer et établiront le coût des réparations pour les remettre en état.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Suivi des décisions des 27 mai & 6 juin 2013

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance des documents expédiés, par le secrétaire général, aux clubs et aux instances à la suite des décisions intervenues.

3. Bilan de l'assemblée générale du 15 juin 2013

L'assemblée générale s'est bien déroulée dans un esprit constructif, garant du bon fonctionnement de l'AWBB.

Tous les membres ont été brillamment élus ou/et réélus.

4. Suivi des décisions de l'assemblée générale du 15 juin 2013

4.1. PC 56

Les membres du CDA regrettent et trouvent dommageable le vote négatif intervenu qui met en péril la compétition régionale jeunes. Des dispositions devront être prises avec les CP pour rendre la situation acceptable et éviter un maximum de matchs remis.

4.2. Avenant au contrat d'assurance Ethias

Suite au vote intervenu lors de l'AG, l'extension de la couverture d'assurance aux accidents cardiaques et vasculaires cérébraux (1 €/joueur par an) est acquise. Contact sera pris avec l'assureur pour la rédaction de l'avenant à la police d'assurance qui prendra cours le 1^{er} juillet 2013.



4.3. Dossier JC Croissant

A l'issue des votes intervenus lors de l'AG, deux questions et deux solutions :

1. Qualité de membre effectif : ce point sera remis à l'ordre du jour après la réception de la liste des membres effectifs de chaque groupement parlementaire.
2. Qualité de parlementaire : Proposition de transmettre le dossier au Conseil d'Appel autrement constitué (PA50)

A cette occasion, il est demandé aux délégations des parlementaires de faire parvenir à chaque début de saison la liste des membres effectifs de l'assemblée générale.

5. Exercice des compétences administratives du CDA

5.1. Dossier Be Ball

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du courrier de monsieur Desmedt. Après un examen minutieux, ils estiment que les thèses présentées par ce dernier ne peuvent encore être validées

Le président propose d'imposer une prise de décision de finaliser le dossier pour le 30 juin 2013.
Dans le cas contraire, le club sera mis en inactivité pour la saison 2013-2014

Les membres du conseil d'administration décident de suivre la proposition du président.

Le président est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.2. Demande de dérogation Jodoigne

Les membres sont saisis d'une demande pour que la joueuse Elise GODFRIN 352156 née en 1999 qui est minimes(U16) puisse jouer en pupilles(U14). Les membres du CDA, à la majorité, décident de refuser la demande introduite par le club, celui-ci ne présentant aucun projet concret pour les saisons suivantes.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.3. Demande de dérogation CSJB Tamines

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner une équipe de pupilles mixtes lors de la prochaine saison.

Compte tenu du manque de joueuses pour la création d'une équipe de pupilles filles, les membres du conseil d'administration, à la majorité, marquent leur accord pour que le club aligne une équipe pupilles mixtes.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.4. Demande de dérogation Eupen

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner la joueuse, Mélusine CREUTZ (10/04/2001-ID363730) lors de la prochaine saison en benjamines ou, à défaut, en pupilles mixtes.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, refusent que l'intéressée joue en "benjamines". Par contre, ils décident, à l'unanimité, qu'elle peut disputer les rencontres en "pupilles mixtes".

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.5. Préparation de la réunion "Relations CDA-CP"



Les membres du CDA prennent connaissance des questions posées par les différentes provinces et apportent un début de réponse à ces points soulevés qui seront présentés lors de la réunion du département du jeudi 20 juin 2013.

5.6. Problématique des Young Cats

Les membres du CDA confirment la création de "3 wallons team association" qui disputera l'Eurocup dames de la FIBA, une équipe créée au départ des 3 clubs de Spirou Monceau, BBC Sprimont et Castorettes de Braine.

Ils ne peuvent adhérer à la dernière proposition de la VBL en la matière.

5.7. Demande de dérogation – Estaimpuis

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner la joueuse, Léa DIRICQ (07/01/2000- ID 349888) lors de la prochaine saison, en pupilles mixtes.

Les membres du CDA marquent leur accord à l'unanimité pour que la joueuse intègre l'équipe pupille mixte.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.8. Demande de dérogation BBC Tournai – Julien ARTISIEN (19/08/2001-ID 330941)

Avant de prendre une décision, les membres du conseil d'administration sont dans l'attente d'une réponse du club concernant le certificat médical qui n'est pas daté par le médecin.

A ce jour, aucun certificat médical daté n'est parvenu au CDA. Le dossier est donc en attente d'une décision.

5.9. Demande de dérogation RBC Marcinelle-Mohimont

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner la joueuse, Marine MOHIMONT (12/03/2001)- ID 343929 lors de la prochaine saison, dans une équipe de pupilles garçons..

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord pour que la joueuse preste dans une des équipes de pupilles.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.10. Demande de dérogation – La Villeroise

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner les joueuses suivantes en pupilles mixtes :

- Chloé MEGANCK (06/01/2001) – id 316738
- Alicia MEGANCK (23/07/2001) – id 321391
- Emelyne DELMELLE (23/10/2000) – id 361213

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord pour que les joueuses prestant au sein d'une équipe de pupilles mixtes.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.11. Demande de dérogation Spirou Monceau

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner les joueuses suivantes, qui sont pupilles, en équipes benjamines. Il s'agit de :

- Horilège DIOP (15/10/2001) ID 360411
- Fiona SANFILIPPO (23/10/2001) – ID 366055

Les membres du conseil d'administration décident de refuser les dérogations compte tenu du fait qu'une équipe "minimes filles" existe au sein du club.



Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.12. Demande de dérogation Fernelmont

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation du club qui souhaite aligner les joueurs suivants en équipe séniors. Il s'agit de :

- François BRASSINE (10/12/1997) ID 312256
- Sacha VANVELSEN (21/03/1998) ID 310246

Les membres du conseil d'administration, à la majorité, décident de refuser les demandes de dérogations et conseillent au club d'inscrire une équipe "juniors", ce qui résoudrait le problème.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.13. Demande de dérogation BC Cerfontaine

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club pour aligner la joueuse Justine GILLES (11/10/2002) – ID 335941, qui est pupille, soit en équipe benjamin ou en équipe pupilles mixtes.

Les membres du conseil d'administration décident d'octroyer la dérogation pour que la joueuse puisse prêter en équipe "pupilles mixtes". Par contre, la dérogation est refusée pour que la joueuse preste en benjamins.

Le secrétaire général est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

5.14. Règlement playoffs province de Hainaut

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier reçu du comité provincial du Hainaut concernant l'organisation des playoffs pour la saison 2013-2014.

Ils marquent leur accord, à l'unanimité, sur les adaptations proposées au règlement .

5.15. Règlement playoffs P1 – province de Bruxelles-Brabant wallon

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier reçu du comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon concernant l'organisation des playoffs en P1 pour la saison 2013-2014.

Ils marquent leur accord, à l'unanimité, sur les adaptations proposées au règlement.

5.16. Règlement playoffs P2 – province de Bruxelles-Brabant wallon

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier reçu du comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon concernant l'organisation des playoffs en P2 pour la saison 2013-2014.

Ils marquent leur accord, à l'unanimité, les adaptations proposées au règlement.

6. Exercice des compétences judiciaires du CDA

6.1. Rapport d'activités du CJR

Les membres du CDA ont pris connaissance du rapport d'activités du conseil judiciaire régional. Il est rappelé que les autres organes judiciaires doivent également faire parvenir leur rapport au CDA

6.2. Recours en grâce Julien Petit

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de l'avis formulé par le CJP de Liège.



Le dossier est en cours pour demande de renseignements, notamment l'envoi de la lettre de sortie vers la Suisse et la réception de la lettre de sortie de la Suisse.

6.3. Evocation de deux décisions du conseil d'appel

1. PV 015/1213 du 16/03/2013 dossier AP011/1213 - Prise de connaissance dans la newsletter du 22/03/2013
2. PV 020/1213 du 16/05/2013 dossier AP016/1213 – Publié dans la newsletter du 24/05/2013

Les membres du CDA décident d'évoquer les deux dossiers.

Le département juridique est chargé d'exécuter la décision du conseil d'administration.

Cette décision sera publiée dans la newsletter du vendredi 21 juin 2013.

7. Départements pour la saison 2013-2014

7.1. Répartition des départements

Vice-président : Jacques RINGLET

Secrétaire général : Lucien LOPEZ

Trésorier général : Michel COLLARD

Département Championnat : Alain KAISON

Département Coupes AWBB : Bernard SCHERPEREEL

Département Arbitrage AWBB : Alain GEURTEN

Département informatique : Alain GEURTEN

Département Détection & Sélection : José NIVARLET

Département Formation des entraîneurs : Jacques RINGLET

Département Relations CP : Isabelle DELRUE

Département Handi-Corpos : Lucien LOPEZ

Département sport haut niveau : José NIVARLET

Département promotion & évènements : Claire PORPHYRE

Département éthique & égalité des chances : Isabelle DELRUE (ad interim)

Département communication & medias : Isabelle DELRUE

Département juridique : Jean-Pierre DELCHEF

Département championnat FRBB : Patrick FLAMENT

Département arbitrage FRBB : Patrick FLAMENT

Département coupe FRBB : Patrick FLAMENT

Relations avec la province de Luxembourg : Jacques RINGLET

Ayant acté l'arrêt d'activités de madame Dominique Doyen, le conseil d'administration la remercie pour les services rendus à la cause du Basket-Ball au bénéfice de l'AWBB.

7.2. Composition des départements

Les courriers des candidats doivent parvenir au groupement des parlementaires le plus rapidement possible.

7.3. Composition d'une cellule transversale de marketing



Le président propose la création d'une cellule "marketing" transversale sous la tutelle du conseil d'administration qui remplacerait la cellule qui avait été créée par la direction technique. La gestion de cette cellule est confiée à Claire Porphyre.

Les membres du conseil d'administration acceptent la proposition présentée.

7.4. Modalités de rédaction des procès-verbaux

Suite à la remarque d'un membre lors de la dernière assemblée générale, il a été constaté que certains rapports sont publiés en dehors des délais normaux.

Les membres du conseil d'administration s'accordent pour que les différents procès-verbaux des départements soient publiés le deuxième vendredi qui suit la date de la réunion.

8. Constitution du bureau

Président : Jean-Pierre DELCHEF
Vice-président : Jacques RINGLET
Secrétaire général : Lucien LOPEZ
Trésorier général : Michel COLLARD

9. Dates des assemblées générales pour la saison 2013-2014

- 23 Novembre 2013
- 29 Mars 2014
- 14 juin 2014

10. Dates des réunions du conseil d'administration en 2013

- Samedi 24 août 2013
- Lundi 16 septembre 2013
- Lundi 30 septembre 2013
- Lundi 14 octobre 2013
- Mardi 5 novembre 2013
- Lundi 25 novembre 2013
- Lundi 9 décembre 2013

11. Gestion du personnel

11.1. Arrêt d'activités de Mr Vincent Stavaux

Vincent Stavaux communique que, retenu par une autre activité, il ne pourra continuer sa mission commerciale

11.2. Modalités de recrutement de l'employé secrétariat-comptabilité

Une première sélection a été opérée sur la base des diplômes présentés.
Les interviews se dérouleront à Jambes le 26/06/2013.

12. Nouvelles de la FRBB

12.1. Convention arbitrage : La convention nationale est en phase de finalisation.

13. Divers

13.1. A. Kaison : rappelle la réunion calendrier du 22 juin 2013. Celle-ci sera gérée par A. Geurten.

13.2. M. Collard : Joueur contrôlé : Les normes de l'AMA ont été revues. Elle n'est pas positive.



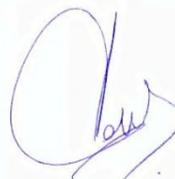
- 13.3. M. Collard : Nouveaux clubs – les réductions prévues seront appliquées
- 13.4. J. Nivarlet : application du PJ 65 bis – courrier à établir-recommandés à envoyer
- 13.5. P. Flament : Equipements arbitres couleurs différentes
- 13.6. I. Delrue : Remerciements de Cathy au CDA suite à l'envoi d'une carte de prompt rétablissement.

La réunion se termine à 22 heures 00

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général

